

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

**Arrêté du 7 mars 2016 portant modification des modalités d'inscription de certains pansements inscrits au titre I<sup>er</sup> de la liste des produits et prestations remboursables prévue à l'article L. 165-1 du code de la sécurité sociale**

NOR : AFSS1606617A

Le ministre des finances et des comptes publics et la ministre des affaires sociales et de la santé,  
Vu le code de la santé publique ;  
Vu le code de sécurité sociale, notamment ses articles L. 165-1 à L.165-5 et R. 165-1 à R. 165-30 ;  
Vu l'avis de projet de modification des modalités d'inscription de certains pansements inscrits au titre I<sup>er</sup> de la liste prévue à l'article L. 165-1 (LPP) du code de la sécurité sociale publié le 19 mai 2015 ;  
Vu l'avis de la Commission nationale d'évaluation des dispositifs médicaux et des technologies de santé,

Arrêtent :

**Art. 1<sup>er</sup>.** – Au titre I<sup>er</sup> de la liste des produits et prestations, chapitre 3, dans la partie « NOMENCLATURE ET TARIFS », dans la section 1 :

1. De remplacer dans la sous-section 1, le paragraphe 2 comme suit :

CODE	NOMENCLATURE
	<b>Paragraphe 2</b> <b>Pansements hydrocellulaires</b>
	<b>2.1 Pansements hydrocellulaires à absorption importante (absorp impte)</b>
	<p><b>Indications de prise en charge</b> Plaies aiguës et chroniques dès la phase de bourgeonnement, en traitement séquentiel. Les pansements hydrocellulaires dits de forme anatomique ou cavitaire sont réservés aux plaies aiguës et chroniques de localisation difficile dès la phase de bourgeonnement en traitement séquentiel telles que par exemple, l'escarre sacrée ou talonnière ou le kyste pilonidal.</p> <p><b>Spécifications techniques</b> Les pansements hydrocellulaires à absorption importante sont des pansements composés de plusieurs couches dont une couche hydrophile de polymères absorbants et éventuellement une couche externe semi-perméable. Ils existent sous forme de plaques ou tridimensionnelles, adhésives ou non adhésives.</p> <p>Ceux qui sont pourvus d'une couche externe semi-perméable, doivent disposer d'un pouvoir absorbant supérieur ou égal à 40 g/100 cm<sup>2</sup>/24 h mesuré à partir de la méthode décrite dans le chapitre 3.3 de la norme EN 13726-1. Ceux qui sont dépourvus de couche externe semi-perméable, doivent disposer d'un pouvoir absorbant mesuré à partir de la méthode décrite dans le chapitre 3.2 de la norme EN 13726-1 : – supérieur ou égal à 8 g/g d'échantillon/30 min pour les formes cavitaires ; – inférieur à 100 g/100 cm<sup>2</sup>/30 min pour les formes plaque ou tridimensionnelle incluant les formes anatomiques.</p> <p>Les pansements hydrocellulaires dits de forme anatomique ou cavitaire sont plus particulièrement conçus pour les plaies de localisation difficile. Les pansements dits de forme anatomique ou cavitaire ne peuvent être pris en charge sous les codes désignés ci-dessous que si leur forme est de forme géométrique standard. Les bords de ces pansements pouvant être arrondis ou en angle droit ou aigu.</p> <p>Les formes anatomiques sont dites de forme géométrique standard lorsque la forme représente soit un cercle, une ellipse, un triangle, un carré, un rectangle ou un losange. Un pansement hydrocellulaire adhésif comporte une couche externe adhésive dont la superficie est supérieure à celle de la partie absorbante et permet son maintien en place. Un pansement hydrocellulaire non adhésif doit être associé à un système de fixation permettant son maintien en place. La prise en charge est assurée pour les pansements suivants :</p>
1307692	Pansement hydrocellulaire absorp impte, adhésif, > ou = 25 cm <sup>2</sup> et < 50 cm <sup>2</sup> , B/10 Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1326666	Pansement hydrocellulaire absorp impte, > ou = 25 cm <sup>2</sup> et < 50 cm <sup>2</sup> , B/10 Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020

CODE	NOMENCLATURE
1308898	Pansement hydrocellulaire absorp impte, adhésif, > ou = 50 cm <sup>2</sup> et < 63 cm <sup>2</sup> , B/10 Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1397732	Pansement hydrocellulaire absorp impte, > ou = 50 cm <sup>2</sup> et < 63 cm <sup>2</sup> , B/10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1365755	Pansement hydrocellulaire absorp impte, adhésif, > ou = 50 cm <sup>2</sup> et < 63 cm <sup>2</sup> , B/16. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1370704	Pansement hydrocellulaire absorp impte, > ou = 50 cm <sup>2</sup> et < 63 cm <sup>2</sup> , B/16. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1351747	Pansement hydrocellulaire absorp impte, adhésif, > ou = 63 cm <sup>2</sup> et < 100 cm <sup>2</sup> , B/10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1348633	Pansement hydrocellulaire absorp impte, > ou = 63 cm <sup>2</sup> et < 100 cm <sup>2</sup> , B/10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1348679	Pansement hydrocellulaire absorp impte, adhésif, > ou = 63 cm <sup>2</sup> et < 100 cm <sup>2</sup> , B/16. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1374381	Pansement hydrocellulaire absorp impte, > ou = 63 cm <sup>2</sup> et < 100 cm <sup>2</sup> , B/16. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1365117	Pansement hydrocellulaire absorp impte, adhésif, > ou = 100 cm <sup>2</sup> et < 120 cm <sup>2</sup> , B/10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1308668	Pansement hydrocellulaire absorp impte, > ou = 100 cm <sup>2</sup> et < 120 cm <sup>2</sup> , B/10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1312760	Pansement hydrocellulaire absorp impte, adhésif, > ou = 100 cm <sup>2</sup> et < 120 cm <sup>2</sup> , B/16. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1319643	Pansement hydrocellulaire absorp impte, > ou = 100 cm <sup>2</sup> et < 120 cm <sup>2</sup> , B/16. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1333399	Pansement hydrocellulaire absorp impte, adhésif, > ou = 120 cm <sup>2</sup> et < 156 cm <sup>2</sup> , B/10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1380074	Pansement hydrocellulaire absorp impte, > ou = 120 cm <sup>2</sup> et < 156 cm <sup>2</sup> , B/10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1326560	Pansement hydrocellulaire absorp impte, adhésif, > ou = 120 cm <sup>2</sup> et < 156 cm <sup>2</sup> , B/16. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1303470	Pansement hydrocellulaire absorp impte, > ou = 120 cm <sup>2</sup> et < 156 cm <sup>2</sup> , B/16. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1393616	Pansement hydrocellulaire absorp impte, adhésif, > ou = 156 cm <sup>2</sup> et < 200 cm <sup>2</sup> , B/10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1372672	Pansement hydrocellulaire absorp impte, > ou = 156 cm <sup>2</sup> et < 200 cm <sup>2</sup> , B/10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1337026	Pansement hydrocellulaire absorp impte, adhésif, > ou = 156 cm <sup>2</sup> et < 200 cm <sup>2</sup> , B/16. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1370236	Pansement hydrocellulaire absorp impte, > ou = 156 cm <sup>2</sup> et < 200 cm <sup>2</sup> , B/16. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1320913	Pansement hydrocellulaire absorp impte, adhésif, > ou = 200 cm <sup>2</sup> et < 225 cm <sup>2</sup> , B/10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1333198	Pansement hydrocellulaire absorp impte, > ou = 200 cm <sup>2</sup> et < 225 cm <sup>2</sup> , B/10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1389112	Pansement hydrocellulaire absorp impte, adhésif, > ou = 200 cm <sup>2</sup> et < 225 cm <sup>2</sup> , B/16. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1392717	Pansement hydrocellulaire absorp impte, > ou = 200 cm <sup>2</sup> et < 225 cm <sup>2</sup> , B/16. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1335866	Pansement hydrocellulaire absorp impte, adhésif, > ou = 225 cm <sup>2</sup> et < 300 cm <sup>2</sup> , B/10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1336558	Pansement hydrocellulaire absorp impte, > ou = 225 cm <sup>2</sup> et < 300 cm <sup>2</sup> , B/10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020

CODE	NOMENCLATURE
1359097	Pansement hydrocellulaire absorb impte, adhésif, > ou = 300 cm <sup>2</sup> et < 400 cm <sup>2</sup> , B/10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1364342	Pansement hydrocellulaire absorb impte, > ou = 300 cm <sup>2</sup> et < 400 cm <sup>2</sup> , B/10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1358152	Pansement hydrocellulaire absorb impte, adhésif, > ou = 400 cm <sup>2</sup> et < 460 cm <sup>2</sup> , B/10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1328493	Pansement hydrocellulaire absorb impte, > ou = 400 cm <sup>2</sup> et < 460 cm <sup>2</sup> , B/10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1376990	Pansement hydrocellulaire absorb impte, adhésif, > ou = 460 cm <sup>2</sup> , B/10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1314829	Pansement hydrocellulaire absorb impte, > ou = 460 cm <sup>2</sup> , B/10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
<b>2.2 Pansements hydrocellulaires à absorption moyenne (absorp moy)</b>	
<b>Indications de prise en charge</b>	
Plaies aiguës et chroniques faiblement exsudatives dès la phase de bourgeonnement	
<b>Spécifications techniques</b>	
Les pansements hydrocellulaires à propriétés d'absorption moyenne sont des pansements composés de plusieurs couches dont une couche hydrophile de polymères absorbants et éventuellement une couche externe semi-perméable.	
Ils existent sous forme de plaques ou tridimensionnelles, adhésives ou non adhésives.	
Ceux qui sont pourvus d'une couche externe semi-perméable, doivent disposer d'un pouvoir absorbant supérieur ou égal à 10 et inférieur à 40 g/100 cm <sup>2</sup> /24 h mesuré à partir de la méthode décrite dans le chapitre 3.3 de la norme EN 13726-1.	
Ceux qui sont dépourvus d'une couche externe semi-perméable, doivent disposer d'un pouvoir absorbant mesuré, à partir de la méthode décrite dans le chapitre 3.2 de la norme EN 13726-1, supérieur ou égal à 2 g/100 cm <sup>2</sup> /30 min et inférieur à 8 g/100 cm <sup>2</sup> /30 min.	
Les pansements hydrocellulaires dits de forme anatomique sont plus particulièrement conçus pour les plaies de localisation difficile. Les pansements dits de forme anatomique ne peuvent être pris en charge sous les codes désignés ci-dessous que si leur forme anatomique est de forme géométrique standard. Les bords de ces pansements pouvant être arrondis ou en angle droit ou aigu.	
Les formes anatomiques sont dites de forme géométrique standard lorsque leur forme représente soit un cercle, une ellipse, un triangle, un carré, un rectangle ou un losange.	
Un pansement hydrocellulaire adhésif comporte une couche externe adhésive dont la superficie est supérieure à celle de la partie absorbante et permet son maintien en place.	
Un pansement hydrocellulaire non adhésif doit être associé à un système de fixation permettant son maintien en place.	
<b>Conditions de délivrance</b>	
En application de l'article R. 165-39 du code de la sécurité sociale et compte tenu de l'existence de conditionnements par 10 pansements, il ne peut pas être délivré plus d'une boîte de 5 pansements.	
La prise en charge est assurée pour les pansements suivants :	
1306497	Pansement hydrocellulaire absorb moy, adhésif, > ou = 25 cm <sup>2</sup> et < 50 cm <sup>2</sup> , B/5. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1368185	Pansement hydrocellulaire absorb moy, > ou = 25 cm <sup>2</sup> et < 50 cm <sup>2</sup> , B/5. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1351262	Pansement hydrocellulaire absorb moy, adhésif, > ou = 25 cm <sup>2</sup> et < 50 cm <sup>2</sup> , B/10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1396690	Pansement hydrocellulaire absorb moy, > ou = 25 cm <sup>2</sup> et < 50 cm <sup>2</sup> , B/10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1336015	Pansement hydrocellulaire absorb moy, adhésif, > ou = 50 cm <sup>2</sup> et < 63 cm <sup>2</sup> , B/5. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1303748	Pansement hydrocellulaire absorb moy, > ou = 50 cm <sup>2</sup> et < 63 cm <sup>2</sup> , B/5. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1318030	Pansement hydrocellulaire absorb moy, adhésif, > ou = 50 cm <sup>2</sup> et < 63 cm <sup>2</sup> , B/10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1315852	Pansement hydrocellulaire absorb moy, > ou = 50 cm <sup>2</sup> et < 63 cm <sup>2</sup> , B/10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1316107	Pansement hydrocellulaire absorb moy, adhésif, > ou = 50 cm <sup>2</sup> et < 63 cm <sup>2</sup> , B/16. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> janvier 2017
1360717	Pansement hydrocellulaire absorb moy, > ou = 50 cm <sup>2</sup> et < 63 cm <sup>2</sup> , B/16. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> janvier 2017

CODE	NOMENCLATURE
1381576	Pansement hydrocellulaire absorp moy, adhésif, > ou = 63 cm <sup>2</sup> et < 100 cm <sup>2</sup> , B/5. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1306400	Pansement hydrocellulaire absorp moy, > ou = 63 cm <sup>2</sup> et < 100 cm <sup>2</sup> , B/5. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1321982	Pansement hydrocellulaire absorp moy, adhésif, > ou = 63 cm <sup>2</sup> et < 100 cm <sup>2</sup> , B/10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1398708	Pansement hydrocellulaire absorp moy, > ou = 63 cm <sup>2</sup> et < 100 cm <sup>2</sup> , B/10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1358399	Pansement hydrocellulaire absorp moy, adhésif, > ou = 63 cm <sup>2</sup> et < 100 cm <sup>2</sup> , B/16. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> janvier 2017
1349710	Pansement hydrocellulaire absorp moy, > ou = 63 cm <sup>2</sup> et < 100 cm <sup>2</sup> , B/16. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> janvier 2017
1327536	Pansement hydrocellulaire absorp moy, adhésif, > ou = 100 cm <sup>2</sup> et < 120 cm <sup>2</sup> , B/5. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1346829	Pansement hydrocellulaire absorp moy, > ou = 100 cm <sup>2</sup> et < 120 cm <sup>2</sup> , B/5. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1356319	Pansement hydrocellulaire absorp moy, adhésif, > ou = 100 cm <sup>2</sup> et < 120 cm <sup>2</sup> , B/10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1330509	Pansement hydrocellulaire absorp moy, > ou = 100 cm <sup>2</sup> et < 120 cm <sup>2</sup> , B/10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1392114	Pansement hydrocellulaire absorp moy, adhésif, > ou = 100 cm <sup>2</sup> et < 120 cm <sup>2</sup> , B/16. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> janvier 2017
1348946	Pansement hydrocellulaire absorp moy, > ou = 100 cm <sup>2</sup> et < 120 cm <sup>2</sup> , B/16. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> janvier 2017
1375618	Pansement hydrocellulaire absorp moy, adhésif, > ou = 120 cm <sup>2</sup> et < 156 cm <sup>2</sup> , B/5. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1379378	Pansement hydrocellulaire absorp moy, > ou = 120 cm <sup>2</sup> et < 156 cm <sup>2</sup> , B/5. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1322326	Pansement hydrocellulaire absorp moy, adhésif, > ou = 120 cm <sup>2</sup> et < 156 cm <sup>2</sup> , B/10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1358347	Pansement hydrocellulaire absorp moy, > ou = 120 cm <sup>2</sup> et < 156 cm <sup>2</sup> , B/10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1356331	Pansement hydrocellulaire absorp moy, adhésif, > ou = 120 cm <sup>2</sup> et < 156 cm <sup>2</sup> , B/16. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> janvier 2017
1384238	Pansement hydrocellulaire absorp moy, > ou = 120 cm <sup>2</sup> et < 156 cm <sup>2</sup> , B/16. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> janvier 2017
1378485	Pansement hydrocellulaire absorp moy, adhésif, > ou = 156 cm <sup>2</sup> et < 200 cm <sup>2</sup> , B/5. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1375587	Pansement hydrocellulaire absorp moy, > ou = 156 cm <sup>2</sup> et < 200 cm <sup>2</sup> , B/5. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1338942	Pansement hydrocellulaire absorp moy, adhésif, > ou = 156 cm <sup>2</sup> et < 200 cm <sup>2</sup> , B/10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1388319	Pansement hydrocellulaire absorp moy, > ou = 156 cm <sup>2</sup> et < 200 cm <sup>2</sup> , B/10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1378048	Pansement hydrocellulaire absorp moy, adhésif, > ou = 156 cm <sup>2</sup> et < 200 cm <sup>2</sup> , B/16. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> janvier 2017
1394975	Pansement hydrocellulaire absorp moy, > ou = 156 cm <sup>2</sup> et < 200 cm <sup>2</sup> , B/16. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> janvier 2017
1314278	Pansement hydrocellulaire absorp moy, adhésif, > ou = 200 cm <sup>2</sup> et < 225 cm <sup>2</sup> , B/5. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1301525	Pansement hydrocellulaire absorp moy, > ou = 200 cm <sup>2</sup> et < 225 cm <sup>2</sup> , B/5. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020

CODE	NOMENCLATURE
1307700	Pansement hydrocellulaire absorb moy, adhésif, > ou = 200 cm <sup>2</sup> et < 225 cm <sup>2</sup> , B/10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1380097	Pansement hydrocellulaire absorb moy, > ou = 200 cm <sup>2</sup> et < 225 cm <sup>2</sup> , B/10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1356348	Pansement hydrocellulaire absorb moy, adhésif, > ou = 200 cm <sup>2</sup> et < 225 cm <sup>2</sup> , B/16. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> janvier 2017
1310620	Pansement hydrocellulaire absorb moy, > ou = 200 cm <sup>2</sup> et < 225 cm <sup>2</sup> , B/16. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> janvier 2017
1383397	Pansement hydrocellulaire absorb moy, adhésif, > ou = 225 cm <sup>2</sup> et < 300 cm <sup>2</sup> , B/5. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1382759	Pansement hydrocellulaire absorb moy, > ou = 225 cm <sup>2</sup> et < 300 cm <sup>2</sup> , B/5. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1388153	Pansement hydrocellulaire absorb moy, adhésif, > ou = 225 cm <sup>2</sup> et < 300 cm <sup>2</sup> , B/10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1374932	Pansement hydrocellulaire absorb moy, > ou = 225 cm <sup>2</sup> et < 300 cm <sup>2</sup> , B/10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1319904	Pansement hydrocellulaire absorb moy, adhésif, > ou = 300 cm <sup>2</sup> et < 400 cm <sup>2</sup> , B/5. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1300744	Pansement hydrocellulaire absorb moy, > ou = 300 cm <sup>2</sup> et < 400 cm <sup>2</sup> , B/5. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1392574	Pansement hydrocellulaire absorb moy, adhésif, > ou = 300 cm <sup>2</sup> et < 400 cm <sup>2</sup> , B/10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1367501	Pansement hydrocellulaire absorb moy, > ou = 300 cm <sup>2</sup> et < 400 cm <sup>2</sup> , B/10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1379444	Pansement hydrocellulaire absorb moy, adhésif, > ou = 400 cm <sup>2</sup> et < 460 cm <sup>2</sup> , B/5. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1307769	Pansement hydrocellulaire absorb moy, > ou = 400 cm <sup>2</sup> et < 460 cm <sup>2</sup> , B/5. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1370897	Pansement hydrocellulaire absorb moy, adhésif, > ou = 400 cm <sup>2</sup> et < 460 cm <sup>2</sup> , B/10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1357336	Pansement hydrocellulaire absorb moy, > ou = 400 cm <sup>2</sup> et < 460 cm <sup>2</sup> , B/10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1376747	Pansement hydrocellulaire absorb moy, adhésif, > ou = 460 cm <sup>2</sup> , B/5. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1324868	Pansement hydrocellulaire absorb moy, > ou = 460 cm <sup>2</sup> , B/5. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1355136	Pansement hydrocellulaire absorb moy, adhésif, > ou = 460 cm <sup>2</sup> , B/10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1328748	Pansement hydrocellulaire absorb moy, > ou = 460 cm <sup>2</sup> , B/10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020

### 2.3 Pansements hydrocellulaires superabsorbants

#### Indications de prise en charge

Plaies aiguës et chroniques très exsudatives, en traitement séquentiel pour les phases de détersion et de bourgeonnement.

#### Modalités d'utilisation

En cas de plaie cavitaire, le pansement superabsorbant peut être associé à un pansement primaire adapté.

L'usage de ces pansements est préconisé dès lors que la fréquence de renouvellement des pansements absorbants classiques est supérieure ou égale à 2 fois par jour.

CODE	NOMENCLATURE
	<p><b>Spécifications techniques</b></p> <p>Les pansements superabsorbants sont des pansements composés de plusieurs couches, dont une couche hydrophile contenant des polymères superabsorbants. Ces pansements sont caractérisés par leur forte capacité d'absorption et de rétention des exsudats y compris lors d'un traitement compressif associé.</p> <p>La couche en contact avec la plaie doit permettre un passage des exsudats dans le coussin absorbant. La couche externe déperlante permet les échanges gazeux.</p> <p>Ils existent sous forme adhésive ou non adhésive.</p> <p>Un pansement hydrocellulaire adhésif comporte une couche externe adhésive dont la superficie est supérieure à celle de la partie absorbante et permet son maintien en place.</p> <p>Un pansement hydrocellulaire non adhésif doit être associé à un système de fixation permettant son maintien en place.</p> <p>La surface absorbante des pansements superabsorbants doit avoir des capacités d'absorption libre supérieures ou égales à 100 g/100 cm<sup>2</sup>/30 mn mesurées à partir de la méthode décrite dans le chapitre 3.2 de la norme EN 13726-1.</p> <p>Les capacités d'absorption sous charge doivent être supérieures ou égales à 50 g/100 cm<sup>2</sup> à partir de la méthode décrite ci-dessous.</p> <p>Les capacités de rétention sous pression après absorption libre doivent être supérieures ou égales à 65 g/100 cm<sup>2</sup> mesurées à partir de la méthode décrite ci-dessous.</p> <p><b>Méthode de mesure de l'absorption libre et de la capacité de rétention des fluides</b></p> <p><b>1 Intérêt et utilisation</b></p> <p>L'essai est destiné à mesurer la performance des pansements, généralement utilisés sur des plaies modérément à fortement exsudatives, où la capacité d'absorption totale des pansements et leur capacité à retenir un fluide absorbé sous compression est une caractéristique importante. L'essai est seulement approprié pour les pansements qui resteront physiquement intacts et qui atteindront leur capacité d'absorption maximale en 60 minutes, dans les conditions de l'essai.</p> <p><i>Remarque : Le test est approprié pour les pansements hydrocellulaires et les pansements contenant des particules super-absorbantes.</i></p> <p><b>2 Equipement</b></p> <p><b>2.1</b> Réservoir, assez grand pour contenir le pansement à l'essai, ainsi que tout équipement associé utilisé pour maintenir le pansement, et un excédent de solution d'essai A.</p> <p><b>2.2</b> Plaque perforée, destinée à être placée dans le réservoir et équipée de butées, permettant à celle-ci d'être surélevée par rapport au fond du réservoir. La plaque doit être plus large que les pansements à l'essai.</p> <p>La plaque est utilisée pour maintenir le pansement à l'essai totalement immergé dans la solution d'essai durant l'incubation, mais également en tant que plate-forme pour l'essorage du pansement. La plaque est perforée de trous circulaires de 3 mm de diamètre, espacés de façon égale, de sorte que le centre de chaque trou se trouve à une distance de 5 mm des centres des trous adjacents, et de moins de 2 mm d'épaisseur dans un matériau résistant à la corrosion. L'acier inoxydable est un matériau approprié.</p> <p><i>Remarque : un matériel perforé adéquat est disponible chez RS, Cat. n° 447-5329 (feuille perforée en acier, épaisseur 3 mm dimensions 1 x 0,5 m, modèle 5)</i></p> <p><b>2.3</b> Etuve (incubateur), avec circulation d'air forcée, capable de maintenir une température de (37 ± 1) °C.</p> <p><b>2.4</b> Solution d'essai A, consistant en une solution de chlorure de sodium et de chlorure de calcium contenant 142 mmol d'ions sodium et 2,5 mmol d'ions calcium sous forme de chlorure. Cette solution a une composition ionique comparable à celle du sérum humain ou de l'exsudat des plaies. Elle est préparée par dissolution de 8,298 g de chlorure de sodium et 0,3768 g de chlorure de calcium dihydrate dans de l'eau désionisée et complétée jusqu'à constituer 1 litre de solution dans un flacon volumétrique.</p> <p><b>2.5</b> Balance, capable de peser au minimum 2 000 g avec une résolution de 0,01 g.</p> <p><i>Remarque : Il a été démontré qu'il était possible de tester une gamme de pansements super-absorbants de 30 x 20 cm avec une balance de 2 000 g.</i></p> <p><b>2.6</b> Gabarit rigide, de forme et taille semblable au pansement à l'essai et assez large pour recouvrir celui-ci. Le gabarit ne doit pas se déformer lors de l'application des masses nécessaires.</p> <p><b>2.7</b> Masses, assez grandes pour exercer une pression de 40 mmHg sur le pansement à l'essai.</p> <p><b>2.8</b> Récipient de pesage, assez grand pour contenir le pansement à l'essai.</p> <p><b>Procédure</b></p> <p><b>3.1</b> Placer le réservoir dans l'incubateur et ajouter une quantité suffisante de solution de test de sorte que l'ensemble plaque perforée/pansement à l'essai soit complètement immergé. Laisser le temps nécessaire afin que la solution soit à la température de 37 ± 1 °C.</p> <p><i>Remarque : une quantité de solution d'essai A suffisante est nécessaire pour que le récipient contienne un excédent de liquide à la fin de l'essai. Un thermomètre d'immersion peut être utilisé pour vérifier la température de la solution d'essai.</i></p> <p><b>3.2</b> Mettre un pansement préalablement pesé (m1) dans la solution d'essai, puis placer la plaque perforée sur le pansement.</p> <p><i>Remarque : La plaque perforée assure que le pansement reste totalement immergé dans la solution d'essai sans appliquer une pression sur le pansement. Des méthodes alternatives pour assurer l'immersion peuvent aussi être utilisées.</i></p> <p><b>3.3</b> Après 60 minutes d'incubation, s'assurer que le pansement soit toujours complètement immergé dans la solution d'essai, puis retirer la plaque perforée et le pansement de la solution.</p> <p><i>Remarque : Si le pansement n'est pas complètement immergé après incubation, l'essai est jugé invalide.</i></p> <p><b>3.4</b> Placer le pansement sur la plaque perforée et le laisser égoutter pendant 30 secondes.</p> <p><b>3.5</b> Peser à nouveau le pansement (m2) en plaçant le pansement dans un récipient de pesage sur la balance tarée.</p> <p><b>3.6</b> Remettre le pansement sur la plaque perforée. Positionner le gabarit sur le pansement et ajouter une masse suffisante pour exercer une pression de 40 mmHg pendant 30 s.</p> <p><i>Remarque : Par exemple, pour un pansement de 10 x 10 cm (100 cm<sup>2</sup>), une masse de 5 438 g correspondrait à 40 mmHg.</i></p> <p><b>3.7</b> Peser à nouveau le pansement comme dans l'étape 3.5 (m3).</p>

CODE	NOMENCLATURE
	<p><b>3.8 Répéter les étapes 3.1 à 3.7 avec deux autres échantillons.</b>  <b>Calcul des résultats</b>            Calculer la capacité d'absorption sans gonflement (<math>m_2 - m_1</math>) et la rétention d'eau (<math>m_3 - m_1</math>).            Exprimer la capacité d'absorption sans gonflement et la rétention d'eau comme la masse moyenne de la solution (g) retenu par <math>\text{cm}^2</math> de surface absorbante (tel que présenté à la plaie).</p> <p><b>Rapport d'essai</b>            Le rapport doit comprendre au moins les informations suivantes :            a. type de pansement, y compris le numéro de lot ;            b. tout écart par rapport à la méthode d'essai ;            c. résultats individuels et moyenne ; rapporté comme en <math>\text{g}/\text{cm}^2</math> surface absorbante telle que présenté à la plaie ;            d. date de l'essai.            La prise en charge est assurée pour les pansements suivants :</p>
1363325	Pansement hydrocellulaire superabsorbant, > ou = $50 \text{ cm}^2$ et < $63 \text{ cm}^2$ , B/10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1365904	Pansement hydrocellulaire superabsorbant, adhésif, > ou = $50 \text{ cm}^2$ et < $63 \text{ cm}^2$ , B/10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1330082	Pansement hydrocellulaire superabsorbant, > ou = $63 \text{ cm}^2$ et < $100 \text{ cm}^2$ , B/10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1399263	Pansement hydrocellulaire superabsorbant, adhésif, > ou = $63 \text{ cm}^2$ et < $100 \text{ cm}^2$ , B/10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1356207	Pansement hydrocellulaire superabsorbant, > ou = $100 \text{ cm}^2$ et < $120 \text{ cm}^2$ , B/10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1310033	Pansement hydrocellulaire superabsorbant, adhésif, > ou = $100 \text{ cm}^2$ et < $120 \text{ cm}^2$ , B/10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1302298	Pansement hydrocellulaire superabsorbant, > ou = $120 \text{ cm}^2$ et < $156 \text{ cm}^2$ , B/10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1345942	Pansement hydrocellulaire superabsorbant, adhésif, > ou = $120 \text{ cm}^2$ et < $156 \text{ cm}^2$ , B/10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1370800	Pansement hydrocellulaire superabsorbant, > ou = $156 \text{ cm}^2$ et < $200 \text{ cm}^2$ , B/10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1349319	Pansement hydrocellulaire superabsorbant, adhésif, > ou = $156 \text{ cm}^2$ et < $200 \text{ cm}^2$ , B/10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1323113	Pansement hydrocellulaire superabsorbant, > ou = $156 \text{ cm}^2$ et < $200 \text{ cm}^2$ , B/16. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> janvier 2017
1332968	Pansement hydrocellulaire superabsorbant, adhésif, > ou = $156 \text{ cm}^2$ et < $200 \text{ cm}^2$ , B/16. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> janvier 2017
1340330	Pansement hydrocellulaire superabsorbant, > ou = $200 \text{ cm}^2$ et < $225 \text{ cm}^2$ , B/10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1354600	Pansement hydrocellulaire superabsorbant, adhésif, > ou = $200 \text{ cm}^2$ et < $225 \text{ cm}^2$ , B/10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1381056	Pansement hydrocellulaire superabsorbant, > ou = $225 \text{ cm}^2$ et < $300 \text{ cm}^2$ , B/10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1364974	Pansement hydrocellulaire superabsorbant, adhésif, > ou = $225 \text{ cm}^2$ et < $300 \text{ cm}^2$ , B/10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1368363	Pansement hydrocellulaire superabsorbant, > ou = $300 \text{ cm}^2$ et < $400 \text{ cm}^2$ , B/10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1373565	Pansement hydrocellulaire superabsorbant, adhésif, > ou = $300 \text{ cm}^2$ et < $400 \text{ cm}^2$ , B/10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1330805	Pansement hydrocellulaire superabsorbant, > ou = $400 \text{ cm}^2$ et < $460 \text{ cm}^2$ , B/10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1314284	Pansement hydrocellulaire superabsorbant, adhésif, > ou = $400 \text{ cm}^2$ et < $460 \text{ cm}^2$ , B/10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1342872	Pansement hydrocellulaire superabsorbant, > ou = $460 \text{ cm}^2$ et < $600 \text{ cm}^2$ , B/10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1348484	Pansement hydrocellulaire superabsorbant, adhésif, > ou = $460 \text{ cm}^2$ et < $600 \text{ cm}^2$ , B/10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020

CODE	NOMENCLATURE
1337820	Pansement hydrocellulaire superabsorbant, > ou = 600 cm <sup>2</sup> , B/10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1374694	Pansement hydrocellulaire superabsorbant, adhésif, > ou = 600 cm <sup>2</sup> , B/10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
<b>2.4 Autres pansements hydrocellulaires</b>	
<p>Les pansements hydrocellulaires sont des pansements constitués de polymères. Ils sont présentés notamment sous forme de mousse de polyuréthane. Ils sont absorbants. Ils existent sous forme de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- plaques adhésives composées de plusieurs couches dont une couche absorbante hydrophile ;</li> <li>- plaques non adhésives comportant notamment une couche absorbante hydrophile ;</li> <li>- formes anatomiques présentées sous forme de plaques (adhésives ou non) ou sous forme tridimensionnelle ;</li> <li>- formes adaptées au remplissage des plaies cavitaires, absorbantes sur l'ensemble de leurs faces.</li> </ul> <p>Les formes plaques et tridimensionnelles doivent présenter des propriétés de drainage (absorption /TTVE), mesurées selon la norme EN 13726-1 (chapitre 3.3) et supérieures ou égales à 30 g/100 cm<sup>2</sup>/24 h.</p> <p>Les formes permettant le remplissage de plaies cavitaires doivent avoir les propriétés d'absorption mesurées selon la norme EN 13726-1 (chapitre 3.2) et supérieures ou égales à 8 g/g d'échantillon/24 h.</p> <p>La prise en charge des pansements hydrocellulaires est assurée pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les plaies aiguës, sans distinction de phase ;</li> <li>- les plaies chroniques en phase de bourgeonnement en traitement séquentiel.</li> </ul> <p>La prise en charge est assurée pour les pansements suivants :</p>	
1351374	Pansements hydrocellulaires, > ou = 25 cm <sup>2</sup> et < 50 cm <sup>2</sup> , boîte de 5. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2016
1316136	Pansements hydrocellulaires, > ou = 25 cm <sup>2</sup> et < 50 cm <sup>2</sup> , boîte de 10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2016
1328085	Pansements hydrocellulaires, > ou = 25 cm <sup>2</sup> et < 50 cm <sup>2</sup> , forme cavité, boîte de 10. 10 pansements hydrocellulaires, stériles non adhésifs, avec ou sans découpe de pliage, structure de polyuréthane, pour remplissage de cavité. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2016
1388590	Pansements hydrocellulaires, diamètre 2,5 cm, forme cavité, boîte de 10. 10 pansements hydrocellulaires, stériles non adhésifs, forme tubulaire, structure de polyuréthane, recouverts d'un film alvéolé, pour remplissage de cavité. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2016
1344428	Pansements hydrocellulaires, > ou = 50 cm <sup>2</sup> et < 63 cm <sup>2</sup> , boîte de 10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2016
1398163	Pansements hydrocellulaires, > ou = 50 cm <sup>2</sup> et < 63 cm <sup>2</sup> , boîte de 16. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2016
1315102	Pansements hydrocellulaires, diamètre = 5 cm, forme cavité, boîte de 10. 10 pansements hydrocellulaires, stériles non adhésifs, sphériques, structure de polyuréthane, recouverts d'un film alvéolé, pour remplissage de cavité Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2016
1350653	Pansements hydrocellulaires, > ou = 63 cm <sup>2</sup> et < 100 cm <sup>2</sup> , boîte de 10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2016
1304736	Pansements hydrocellulaires, > ou = 63 cm <sup>2</sup> et < 100 cm <sup>2</sup> , boîte de 16. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2016
1319063	Pansements hydrocellulaires, > ou = 100 cm <sup>2</sup> et < 120 cm <sup>2</sup> , boîte de 10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2016
1366980	Pansements hydrocellulaires, > ou = 100 cm <sup>2</sup> et < 120 cm <sup>2</sup> , boîte de 16. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2016
1308094	Pansements hydrocellulaires, > ou = 100 cm <sup>2</sup> et < 120 cm <sup>2</sup> , forme cavité, boîte de 10. 10 pansements hydrocellulaires, stériles non adhésifs, avec ou sans découpe de pliage, structure de polyuréthane, pour remplissage de cavité Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2016
1314723	Pansements hydrocellulaires, > ou = 120 cm <sup>2</sup> et < 156 cm <sup>2</sup> , boîte de 10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2016
1370220	Pansements hydrocellulaires, > ou = 120 cm <sup>2</sup> et < 156 cm <sup>2</sup> , boîte de 16. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2016
1310783	Pansements hydrocellulaires, > ou = 156 cm <sup>2</sup> et < 200 cm <sup>2</sup> , boîte de 10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2016
1387188	Pansements hydrocellulaires, > ou = 156 cm <sup>2</sup> et < 200 cm <sup>2</sup> , boîte de 16. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2016
1301347	Pansements hydrocellulaires, > ou = 200 cm <sup>2</sup> et < 225 cm <sup>2</sup> , boîte de 10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2016

CODE	NOMENCLATURE
1371106	Pansements hydrocellulaires, > ou = 200 cm <sup>2</sup> et < 225 cm <sup>2</sup> , boîte de 16. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2016
1353870	Pansements hydrocellulaires, 200 cm <sup>2</sup> , forme talon coude, B10. 10 pansements hydrocellulaires, stériles non adhésifs, structure tri-lamellaire de polyuréthane, préformés en 3 dimensions, adaptés au talon et au coude. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2016
1381642	Pansements hydrocellulaires, 215 cm <sup>2</sup> , forme talon coude, B10. 10 pansements hydrocellulaires en polyuréthane, stériles adhésifs, avec découpe spécifique, adaptés au talon et au coude. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2016
1347875	Pansements hydrocellulaires, > ou = 225 cm <sup>2</sup> et < 300 cm <sup>2</sup> , boîte de 10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2016
1342240	Pansements hydrocellulaires, > ou = 225 cm <sup>2</sup> et < 300 cm <sup>2</sup> , forme talon coude, B10 10 pansements hydrocellulaires, stériles non adhésifs, structure tri-lamellaire de polyuréthane, préformés en 3 dimensions, adaptés au talon et au coude. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2016
1375050	Pansements hydrocellulaires, > ou = 225 cm <sup>2</sup> et < 300 cm <sup>2</sup> , talon, B10 10 pansements hydrocellulaires, stériles, adhésifs, en polyuréthane et hydrocolloïde à base de carboxyméthylcellulose, découpe spécifique à l'emboîtement du talon. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2016
1327370	Pansements hydrocellulaires, > ou = 300 cm <sup>2</sup> et < 400 cm <sup>2</sup> , boîte de 10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2016
1353864	Pansements hydrocellulaires, > ou = 300 cm <sup>2</sup> et < 400 cm <sup>2</sup> , forme cavité, B10 10 pansements hydrocellulaires, stériles non adhésifs, sans découpe de pliage, structure de polyuréthane, pour remplissage de cavité Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2016
1354355	Pansements hydrocellulaires, > ou = 400 cm <sup>2</sup> et < 460 cm <sup>2</sup> , boîte de 10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2016
1347823	Pansements hydrocellulaires, > ou = 460 cm <sup>2</sup> , boîte de 10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2016

## 2. De remplacer dans la sous-section 1, le paragraphe 4 comme suit :

CODE	NOMENCLATURE
	<b>Paragraphe 4</b> <b>Pansements hydrogel</b>
	<b>Indications de prise en charge</b> La prise en charge est assurée en traitement séquentiel pour les plaies chroniques en phase de détersion.
	<b>Spécifications techniques</b> Les hydrogels sont des gels contenant plus de 50 % d'eau. Ils sont principalement destinés à assurer l'humidification des plaies pour faciliter l'élimination des tissus fibrineux et/ou nécrotiques. Les pansements sont stériles et emballés individuellement. Les pansements hydrogels se présentent sous forme de plaque, de compresse ou de conditionnement tel que tube...
	Les pansements hydrogels doivent présenter des propriétés d'hydratation mesurées sur substrat gélatine conformément à la norme EN13726-1 (chapitre 3.4) et supérieures ou égales à 4 % de variation en poids du gel sur 48 h.
	La prise en charge est assurée pour les pansements suivants :
1354154	Pansements hydrogel, > ou = 1 g ou ml et < 5 g ou ml, boîte de 5 Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1355350	Pansements hydrogel, > ou = 1 g ou ml et < 5 g ou ml, boîte de 10 Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1334690	Pansements hydrogel, > ou = 5 g ou ml et < 10 g ou ml, boîte de 5. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1311624	Pansements hydrogel, > ou = 5 g ou ml et < 10 g ou ml, boîte de 10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1396939	Pansements hydrogel, > ou = 10 g ou ml et < 15 g ou ml, boîte de 5. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1305718	Pansements hydrogel, > ou = 10 g ou ml et < 15 g ou ml, boîte de 10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1351109	Pansements hydrogel, > ou = 15 g ou 15 ml et < 30 g ou ml, boîte de 5. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1340399	Pansements hydrogel, > ou = 15 g ou 15 ml et < 30 g ou ml, boîte de 10.

CODE	NOMENCLATURE
1339404	Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020 Pansement hydrogel, > ou = 30 g et < 60 g, boîte de 5. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1396891	Pansements hydrogel, > ou = 30 g et < 60 g, boîte de 10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1328895	Pansement hydrogel, > ou = 60 g, boîte de 5. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1328501	Pansements hydrogel, > ou = 60 g, boîte de 10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020

3. De remplacer dans la sous-section 2, le paragraphe 10 comme suit :

CODE	NOMENCLATURE
	<b>Paragraphe 10</b> <b>Pansements adhésifs stériles avec compresse intégrée (intég)</b>
	Les pansements adhésifs stériles avec compresse intégrée sont des pansements stériles composés d'une compresse tissée ou non tissée centrée sur un support textile ou en film semi-perméable.
	<b>10.1 Pansements adhésifs stériles support textile avec compresse intégrée</b>
	<b>Indications de prise en charge</b> Utilisation en tant que pansements dans les soins des plaies aiguës suturées et des incisions chirurgicales.
	<b>Spécifications techniques</b> Les pansements adhésifs stériles support textile avec compresse intégrée sont des pansements stériles composés d'une compresse tissée ou non tissée centrée sur un support textile (tissé ou non-tissé) adhésif débordant d'au moins 1 cm sur la compresse. Ils sont adhérents sur 4 côtés et présentés sous emballage unitaire stérile. Leur adhésif présente une haute tolérance cutanée et la compresse intégrée est non adhérente à la plaie. La prise en charge est assurée pour les pansements suivants :
1368222	Pansement adhésif textile, compresse intég, > ou = 30 cm <sup>2</sup> et < 40 cm <sup>2</sup> , B/5. Pansement adhésif support textile avec compresse intégrée absorbante, > ou = 30 cm <sup>2</sup> et < 40 cm <sup>2</sup> , la boîte de 5. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1394751	Pansement adhésif textile, compresse intég, > ou = 30 cm <sup>2</sup> et < 40 cm <sup>2</sup> , B/10. Pansement adhésif support textile avec compresse intégrée absorbante, > ou = 30 cm <sup>2</sup> et < 40 cm <sup>2</sup> , la boîte de 10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1332282	Pansement adhésif textile, compresse intég, > ou = 40 cm <sup>2</sup> et < 70 cm <sup>2</sup> , B/5. Pansement adhésif support textile avec compresse intégrée absorbante, > ou = 40 cm <sup>2</sup> et < 70 cm <sup>2</sup> , la boîte de 5. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1392367	Pansement adhésif textile, compresse intég, > ou = 40 cm <sup>2</sup> et < 70 cm <sup>2</sup> , B/10. Pansement adhésif support textile avec compresse intégrée absorbante, > ou = 40 cm <sup>2</sup> et < 70 cm <sup>2</sup> , la boîte de 10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1305457	Pansement adhésif textile, compresse intég, > ou = 70 cm <sup>2</sup> et < 135 cm <sup>2</sup> , B/5. Pansement adhésif support textile avec compresse intégrée absorbante, > ou = 70 cm <sup>2</sup> et < 135 cm <sup>2</sup> , la boîte de 5. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1301130	Pansement adhésif textile, compresse intég, > ou = 70 cm <sup>2</sup> et < 135 cm <sup>2</sup> , B/10. Pansement adhésif, support textile avec compresse intégrée absorbante, > ou = 70 cm <sup>2</sup> et < 135 cm <sup>2</sup> , la boîte de 10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1337150	Pansement adhésif textile, compresse intég, > ou = 135 cm <sup>2</sup> et < 180 cm <sup>2</sup> , B/5. Pansement adhésif support textile avec compresse intégrée absorbante, > ou = 135 cm <sup>2</sup> et < 180 cm <sup>2</sup> , la boîte de 5. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1335872	Pansement adhésif textile, compresse intég, > ou = 135 cm <sup>2</sup> et < 180 cm <sup>2</sup> , B/10. Pansement adhésif support textile avec compresse intégrée absorbante, > ou = 135 cm <sup>2</sup> et < 180 cm <sup>2</sup> , la boîte de 10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1383641	Pansement adhésif, textile, compresse intég, > ou = 180 cm <sup>2</sup> et < 250 cm <sup>2</sup> , B/5. Pansement adhésif support textile avec compresse intégrée absorbante, > ou = 180 cm <sup>2</sup> et < 250 cm <sup>2</sup> , la boîte de 5. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1389320	Pansement adhésif, textile, compresse intég, > ou = 180 cm <sup>2</sup> et < 250 cm <sup>2</sup> , B/10. Pansement adhésif support textile avec compresse intégrée absorbante, > ou = 180 cm <sup>2</sup> et < 250 cm <sup>2</sup> , la boîte de 10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1300709	Pansement adhésif, textile, compresse intég, > ou = 250 cm <sup>2</sup> et < 300 cm <sup>2</sup> , B/5. Pansement adhésif support textile avec compresse intégrée absorbante, > ou = 250 cm <sup>2</sup> et < 300 cm <sup>2</sup> , la boîte de 5. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1391089	Pansement adhésif, textile, compresse intég, > ou = 250 cm <sup>2</sup> et < 300 cm <sup>2</sup> , B/10.

CODE	NOMENCLATURE
	Pansement adhésif support textile avec compresse intégrée absorbante, > ou = 250 cm <sup>2</sup> et < 300 cm <sup>2</sup> , la boîte de 10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1390010	Pansement adhésif, textile, compresse intég, > ou = 300 cm <sup>2</sup> , B/5. Pansement adhésif support textile avec compresse intégrée absorbante, > ou = 300 cm <sup>2</sup> , la boîte de 5. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1333962	Pansement adhésif, textile, compresse intég, > ou = 300 cm <sup>2</sup> , B/10. Pansement adhésif support textile avec compresse intégrée absorbante, > ou = 300 cm <sup>2</sup> , la boîte de 10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
	<p><b>10.2 Pansements adhésifs stériles support film semi-perméable (film) avec compresse intégrée</b></p> <p><b>Indications de prise en charge</b> Protection des plaies aiguës suturées légèrement hémorragiques et/ou exsudatives (sites de cathétérisme intraveineux et incisions chirurgicales).</p> <p><b>Spécifications techniques</b> Les pansements adhésifs stériles support film semi-perméable avec compresse intégrée sont des pansements stériles composés d'une compresse tissée ou non tissée centrée sur un support film semi-perméable adhésif débordant d'au moins 1 cm sur la compresse. Ils sont adhérents sur 4 côtés et présentés sous emballage unitaire stérile. La compresse intégrée est non adhérente à la plaie. Le film semi-perméable est constitué d'un film transparent plastique, le plus souvent à base de polyuréthane, enduit d'une masse adhésive à haute tolérance cutanée. Ce film est extensible, souple, perméable à l'air et à la vapeur d'eau, imperméable aux bactéries et aux liquides. Le film adhésif semi-perméable doit avoir les propriétés de transmission de la vapeur d'eau supérieures ou égales à 500 g/m<sup>2</sup>/24 h, mesurées selon la norme EN 13726-2 chapitre 3.2. La prise en charge est assurée pour les pansements suivants :</p>
1387314	Pansement adhésif film, compresse intég, > ou = 30 cm <sup>2</sup> et < 40 cm <sup>2</sup> , B/5. Pansement adhésif support film semi-perméable avec compresse intégrée absorbante, > ou = 30 cm <sup>2</sup> et < 40 cm <sup>2</sup> , la boîte de 5. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1334743	Pansement adhésif film, compresse intég, > ou = 30 cm <sup>2</sup> et < 40 cm <sup>2</sup> , B/10. Pansement adhésif support film semi-perméable avec compresse intégrée absorbante, > ou = 30 cm <sup>2</sup> et < 40 cm <sup>2</sup> , la boîte de 10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1370064	Pansement adhésif film, compresse intég, > ou = 40 cm <sup>2</sup> et < 70 cm <sup>2</sup> , B/5. Pansement adhésif support film semi-perméable avec compresse intégrée absorbante, > ou = 40 cm <sup>2</sup> et < 70 cm <sup>2</sup> , la boîte de 5. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1346769	Pansement adhésif film, compresse intég, > ou = 40 cm <sup>2</sup> et < 70 cm <sup>2</sup> , B/10. Pansement adhésif support film semi-perméable avec compresse intégrée absorbante, > ou = 40 cm <sup>2</sup> et < 70 cm <sup>2</sup> , la boîte de 10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1362797	Pansement adhésif film, compresse intég, > ou = 70 cm <sup>2</sup> et < 135 cm <sup>2</sup> , B/5. Pansement adhésif support film semi-perméable avec compresse intégrée absorbante, > ou = 70 cm <sup>2</sup> et < 135 cm <sup>2</sup> , la boîte de 5. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1307195	Pansement adhésif film, compresse intég, > ou = 70 cm <sup>2</sup> et < 135 cm <sup>2</sup> , B/10. Pansement adhésif support film semi-perméable avec compresse intégrée absorbante, > ou = 70 cm <sup>2</sup> et < 135 cm <sup>2</sup> , la boîte de 10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1375475	Pansement adhésif film, compresse intég, > ou = 135 cm <sup>2</sup> et < 180 cm <sup>2</sup> , B/5. Pansement adhésif support film semi-perméable avec compresse intégrée absorbante, > ou = 135 cm <sup>2</sup> et < 180 cm <sup>2</sup> , la boîte de 5. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1314166	Pansement adhésif film, compresse intég, > ou = 135 cm <sup>2</sup> et < 180 cm <sup>2</sup> , B/10. Pansement adhésif support film semi-perméable avec compresse intégrée absorbante, > ou = 135 cm <sup>2</sup> et < 180 cm <sup>2</sup> , la boîte de 10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1329452	Pansement adhésif, film, compresse intég, > ou = 180 cm <sup>2</sup> et < 250 cm <sup>2</sup> , B/5. Pansement adhésif support film semi-perméable avec compresse intégrée absorbante, > ou = 180 cm <sup>2</sup> et < 250 cm <sup>2</sup> , la boîte de 5. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1306847	Pansement adhésif, film, compresse intég, > ou = 180 cm <sup>2</sup> et < 250 cm <sup>2</sup> , B/10. Pansement adhésif support film semi-perméable avec compresse intégrée absorbante, > ou = 180 cm <sup>2</sup> et < 250 cm <sup>2</sup> , la boîte de 10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1393326	Pansement adhésif, film, compresse intég, > ou = 250 cm <sup>2</sup> et < 300 cm <sup>2</sup> , B/5. Pansement adhésif support film semi-perméable avec compresse intégrée absorbante, > ou = 250 cm <sup>2</sup> et < 300 cm <sup>2</sup> , la boîte de 5. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1325550	Pansement adhésif, film, compresse intég, > ou = 300 cm <sup>2</sup> , B/5. Pansement adhésif support film semi-perméable avec compresse intégrée absorbante, > ou = 300 cm <sup>2</sup> , la boîte de 5. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
	<p><b>10.3 Autres pansements adhésifs stériles avec compresse intégrée</b></p> <p>Les pansements adhésifs stériles avec compresse intégrée sont des pansements stériles composés d'une compresse tissée ou non tissée centrée sur un support adhésif débordant d'au moins 1 cm sur la compresse. Ils sont adhérents sur 2 ou 4 côtés selon leur présentation en bande ou compresse.</p> <p>Il existe 2 sortes de pansements adhésifs stériles avec compresse intégrée présentés sous emballage unitaire stérile :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le pansement, composé d'un support textile, d'un adhésif haute tolérance cutanée et d'une compresse absorbante non adhérente à la plaie ;</li> </ul>

CODE	NOMENCLATURE
	<p>- le pansement composé d'un support film semi perméable, d'un adhésif haute tolérance cutanée et d'une compresse absorbante non adhérente à la plaie.</p> <p>La prise en charge est assurée pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les pansements avec support textile, utilisés en tant que pansement, dans les soins des plaies aiguës suturées et des incisions chirurgicales ;</li> <li>- les pansements avec support film utilisés dans la protection des plaies aiguës légèrement hémorragiques et/ou exsudatives (sites de cathétérisme intraveineux et incisions chirurgicales).</li> </ul>
1300810	<p>Pansement adhésif stérile, compresse absorb, &gt; ou = 30 cm<sup>2</sup> et &lt; 40 cm<sup>2</sup>, B/5.  Pansement adhésif, stérile, avec compresse intégrée absorbante, &gt; ou = 30 cm<sup>2</sup> et &lt; 40 cm<sup>2</sup>, la boîte de 5.  Date de fin de prise en charge : 30 juin 2016</p>
1374004	<p>Pansement adhésif stérile, compresse absorb, &gt; ou = 30 cm<sup>2</sup> et &lt; 40 cm<sup>2</sup>, B/10.  Pansement adhésif, stérile, avec compresse intégrée absorbante, &gt; ou = 30 cm<sup>2</sup> et &lt; 40 cm<sup>2</sup>, la boîte de 10.  Date de fin de prise en charge : 30 juin 2016</p>
1368015	<p>Pansement adhésif stérile, compresse absorb, &gt; ou = 40 cm<sup>2</sup> et &lt; 70 cm<sup>2</sup>, B/5.  Pansement adhésif, stérile, avec compresse intégrée absorbante, &gt; ou = 40 cm<sup>2</sup> et &lt; 70 cm<sup>2</sup>, la boîte de 5.  Date de fin de prise en charge : 30 juin 2016</p>
1347310	<p>Pansement adhésif stérile, compresse absorb, &gt; ou = 40 cm<sup>2</sup> et &lt; 70 cm<sup>2</sup>, B/10.  Pansement adhésif, stérile, avec compresse intégrée absorbante, &gt; ou = 40 cm<sup>2</sup> et &lt; 70 cm<sup>2</sup>, la boîte de 10.  Date de fin de prise en charge : 30 juin 2016</p>
1316290	<p>Pansement adhésif stérile, compresse absorb, &gt; ou = 70 cm<sup>2</sup> et &lt; 135 cm<sup>2</sup>, B/5.  Pansement adhésif, stérile, avec compresse intégrée absorbante, &gt; ou = 70 cm<sup>2</sup> et &lt; 135 cm<sup>2</sup>, la boîte de 5.  Date de fin de prise en charge : 30 juin 2016</p>
1365264	<p>Pansement adhésif stérile, compresse absorb, &gt; ou = 70 cm<sup>2</sup> et &lt; 135 cm<sup>2</sup>, B/10.  Pansement adhésif, stérile, avec compresse intégrée absorbante, &gt; ou = 70 cm<sup>2</sup> et &lt; 135 cm<sup>2</sup>, la boîte de 10.  Date de fin de prise en charge : 30 juin 2016</p>
1334619	<p>Pansement adhésif stérile, compresse absorb, &gt; ou = 135 cm<sup>2</sup> et &lt; 180 cm<sup>2</sup>, B/5.  Pansement adhésif, stérile, avec compresse intégrée absorbante, &gt; ou = 135 cm<sup>2</sup> et &lt; 180 cm<sup>2</sup>, la boîte de 5.  Date de fin de prise en charge : 30 juin 2016</p>
1375140	<p>Pansement adhésif stérile, compresse absorb, &gt; ou = 135 cm<sup>2</sup> et &lt; 180 cm<sup>2</sup>, B/10.  Pansement adhésif, stérile, avec compresse intégrée absorbante, &gt; ou = 135 cm<sup>2</sup> et &lt; 180 cm<sup>2</sup>, la boîte de 10.  Date de fin de prise en charge : 30 juin 2016</p>
1395868	<p>Pansement adhésif stérile, compresse absorb, &gt; ou = 180 cm<sup>2</sup>, B/5.  Pansement adhésif, stérile, avec compresse intégrée absorbante, &gt; ou = 180 cm<sup>2</sup>, la boîte de 5.  Date de fin de prise en charge : 30 juin 2016</p>
1305960	<p>Pansement adhésif stérile, compresse absorb, &gt; ou = 180 cm<sup>2</sup>, B/10.  Pansement adhésif, stérile, avec compresse intégrée absorbante, &gt; ou = 180 cm<sup>2</sup>, la boîte de 10.  Date de fin de prise en charge : 30 juin 2016</p>

4. De remplacer dans la sous-section 3, paragraphe 1, la rubrique « B – Pansements/compresses stériles absorbants non adhérents pour plaies productives » est remplacée comme suit :

CODE	NOMENCLATURE
	<p><b>B - Pansements absorbants stériles non adhésifs</b></p> <p><b>Indications de prise en charge</b>  La prise en charge des pansements absorbants stériles est assurée dans les indications suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- plaies aiguës exsudatives : recouvrement des plaies post-opératoires, gynécologiques, drainage et protection mécanique des plaies</li> <li>- plaies chroniques exsudatives en recouvrement de pansements pour drainage des exsudats et protection mécanique de la plaie</li> </ul> <p><b>Spécifications techniques</b>  Les pansements absorbants stériles sont des pansements composés de plusieurs couches dont une couche absorbante hydrophile et d'une couche non tissée en contact avec la plaie. Ils sont caractérisés par leur forte capacité d'absorption La couche externe permet les échanges gazeux  La surface absorbante de ces pansements doit avoir des capacités d'absorption libre supérieures à 40 g/100 cm<sup>2</sup>/30 mn mesurées à partir de la méthode décrite dans le chapitre 3.2 de la norme EN 13726-1.  La prise en charge est assurée pour les pansements suivants :</p>
1356390	<p>Pansement absorbant non adhésif, &gt; ou = 100 cm<sup>2</sup> et &lt; 200 cm<sup>2</sup>, B/10.  Date de fin de prise en charge : 1<sup>er</sup> septembre 2020</p>
1303263	<p>Pansement absorbant non adhésif, &gt; ou = 200 cm<sup>2</sup> et &lt; 300 cm<sup>2</sup>, B/10.  Date de fin de prise en charge : 1<sup>er</sup> septembre 2020</p>
1321491	<p>Pansement absorbant non adhésif, &gt; ou = 300 cm<sup>2</sup> et &lt; 500 cm<sup>2</sup>, B/10.  Date de fin de prise en charge : 1<sup>er</sup> septembre 2020</p>
1364129	<p>Pansement absorbant non adhésif, &gt; ou = 500 cm<sup>2</sup>, B/10.  Date de fin de prise en charge : 1<sup>er</sup> septembre 2020</p>

5. De remplacer, dans la sous-section 4, paragraphe 1, la rubrique « A - Films adhésifs semi-perméables stériles » est remplacée comme suit :

CODE	NOMENCLATURE
	<p><b>A - Films adhésifs semi-perméables stériles</b></p> <p><b>Indications de prise en charge</b>            Maintien d'autres pansements utilisés pour les soins des plaies chroniques.            En tant que pansement, pour les plaies chroniques et aiguës dans la phase d'épithélialisation de plaies peu ou pas exsudatives.            Protection de sites de cathéters intra-veineux.            Escarres de l'adulte et du sujet âgé au stade de la rougeur afin de protéger la peau (urines, macération).</p> <p><b>Spécifications techniques</b>            Les films adhésifs semi-perméables stériles sont aussi appelés films auto-adhésifs transparents, films adhésifs extensibles, films polyuréthane, pansements de maintien transparents, ou pansements transparents adhésifs.            Les films adhésifs semi-perméables stériles doivent avoir les propriétés de transmission de la vapeur d'eau, mesurées selon la norme EN 13726-2 chapitre 3.2, supérieures ou égales à 500 g/m<sup>2</sup>/24 h.            Les films adhésifs semi-perméables stériles sont :            constitués d'un film transparent plastique, le plus souvent à base de polyuréthane, enduit d'une masse adhésive ;            extensibles, souples, perméables à l'air et à la vapeur d'eau, imperméables aux bactéries et aux liquides.            La prise en charge est assurée pour les pansements suivants :</p>
1347533	Films adhésifs semi-perméables stériles, > ou = 20 cm <sup>2</sup> et < 40 cm <sup>2</sup> , B/5. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1367837	Films adhésifs semi-perméables stériles, > ou = 20 cm <sup>2</sup> et < 40 cm <sup>2</sup> , B/10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1394159	Films adhésifs semi-perméables stériles, > ou = 40 cm <sup>2</sup> et < 120 cm <sup>2</sup> , B/5. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1350802	Films adhésifs semi-perméables stériles, > ou = 40 cm <sup>2</sup> et < 120 cm <sup>2</sup> , B/10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1364520	Films adhésifs semi-perméables stériles, > ou = 120 cm <sup>2</sup> et < 150 cm <sup>2</sup> , B/5. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1384847	Films adhésifs semi-perméables stériles, > ou = 120 cm <sup>2</sup> et < 150 cm <sup>2</sup> , B/10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1307864	Films adhésifs semi-perméables stériles, > ou = 150 cm <sup>2</sup> et < 300 cm <sup>2</sup> , B/5. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1326927	Films adhésifs semi-perméables stériles, > ou = 150 cm <sup>2</sup> et < 300 cm <sup>2</sup> , B/10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1301175	Films adhésifs semi-perméables stériles, > ou = 300 cm <sup>2</sup> et < 600 cm <sup>2</sup> , B/5. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1344397	Films adhésifs semi-perméables stériles, > ou = 300 cm <sup>2</sup> et < 600 cm <sup>2</sup> , B/10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1376730	Films adhésifs semi-perméables stériles, > ou = 600 cm <sup>2</sup> , B/5. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1313037	Films adhésifs semi-perméables stériles, > ou = 600 cm <sup>2</sup> , B/10. Date de fin de prise en charge : 1 <sup>er</sup> septembre 2020
1329618	Films adhésifs semi-perméables stériles, > ou = 150 cm <sup>2</sup> , B/5. Date de fin de prise en charge : 30 juin 2016
1347800	Films adhésifs semi-perméables stériles, > ou = 150 cm <sup>2</sup> , B/10. Date de fin de prise en charge : 30 juin 2016

**Art. 2.** – Le sous-paragraphe 2.4 figurant au titre I<sup>er</sup>, chapitre 3, section 1, sous-section 1, paragraphe 2, est radié de la liste des produits et prestations remboursables au 1<sup>er</sup> septembre 2016. En conséquence, les codes 1351374, 1316136, 1344428, 1398163, 1350653, 1304736, 1319063, 1366980, 1314723, 1370220, 1310783, 1387188, 1301347, 1371106, 1347875, 1327370, 1354355, 1347823, correspondant aux anciens codes des pansements hydrocellulaires ainsi que les codes 1328085, 1388590, 1315102, 1308094, 1353870, 1381642, 1342240, 1375050 et 1353864 correspondant aux pansements hydrocellulaires de forme anatomique ou cavitaire sont radiés de la liste des produits et prestations remboursables au 1<sup>er</sup> septembre 2016.

**Art. 3.** – Les codes 1329618 et 1347800 (tranche > ou = à 150) correspondant aux anciens des codes des films adhésifs semi-perméables stériles figurant au titre I<sup>er</sup>, chapitre 3, section 1, sous-section 4, paragraphe 1, rubrique « A - Films adhésifs semi-perméables stériles » sont radiés de la liste des produits et prestations remboursables dans un délai de 90 jours après la date d'effet du présent arrêté.

**Art. 4.** – Le sous-paragraphe 10.3 figurant au titre I<sup>er</sup>, chapitre 3, section 1, sous-section 2, paragraphe 10 est radié de la liste des produits et prestations remboursables dans un délai de 90 jours après la date d'effet du présent arrêté. En conséquence, les codes 1300810, 1374004, 1368015, 1347310, 1316290, 1365264, 1334619, 1375140, 1395868, 1305960 correspondant aux anciens codes des pansements adhésifs stériles avec compresse intégrée sont radiés de la liste des produits et prestations remboursables dans un délai de 90 jours après la date d'effet du présent arrêté.

**Art. 5.** – Les codes 1316107, 1360717, 1358399, 1349710, 1392114, 1348946, 1356331, 1384238, 1378048, 1394975, 1356348 et 1310620 correspondant aux codes des pansements hydrocellulaires à absorption moyenne en boîte de 16 figurant au titre I<sup>er</sup>, chapitre 3, section 1, sous-section 1, paragraphe 2, sous-paragraphe 2.2 et les codes 1323113 et 1332968 correspondant au code d'un pansement hydrocellulaire superabsorbant en boîte de 16 figurant au titre I<sup>er</sup>, chapitre 3, section 1, sous-section 1, paragraphe 2, sous-paragraphe 2.3 sont radiés de la liste des produits et prestations remboursables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

**Art. 6.** – Les codes 1343788, 1342926, 1399518, 1362188, 1344859, 1390530 correspondant aux pansements hydrocolloïdes en boîte de 16 figurant au titre I<sup>er</sup>, chapitre 3, section 1, sous-section 1, paragraphe 1 sont radiés de la liste des produits et prestations remboursables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

**Art. 7.** – Les codes 1310300, 1351871, 1393160, 1334737, 1304972 et 1346597 correspondant aux pansements alginate en boîte de 16 figurant au titre I<sup>er</sup>, chapitre 3, section 1, sous-section 1, paragraphe 3 sont radiés de la liste des produits et prestations remboursables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

**Art. 8.** – Le code 1334217 correspondant aux films adhésifs semi-perméables stériles de surface supérieure ou égale à 40 cm<sup>2</sup> et inférieure à 120 cm<sup>2</sup> en boîte de 20 figurant au titre I<sup>er</sup>, chapitre 3, section 1, sous-section 4, paragraphe 1, rubrique « A. – Films adhésifs semi-perméables stériles », est radié.

**Art. 9.** – Les codes 1386042 et 1385321 correspondant aux pansements hydrocolloïdes de forme anatomique figurant au titre I<sup>er</sup>, chapitre 3, section 1, sous-section 1, paragraphe 1 sont radiés de la liste des produits et prestations remboursables à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016.

**Art. 10.** – Pour la mise en conformité des étiquettes des produits avec les nouveaux codes ou nouveaux libellés, le fabricant ou le distributeur dispose, à compter de la date d'entrée en vigueur du présent arrêté, d'un délai de 90 jours au-delà duquel les produits comportant des étiquettes avec les codes actuels ne seront plus pris en charge par les organismes d'assurance maladie.

**Art. 11.** – Le présent arrêté prend effet à compter du 1<sup>er</sup> avril 2016.

**Art. 12.** – Le directeur général de la santé et le directeur de la sécurité sociale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 7 mars 2016.

*La ministre des affaires sociales  
et de la santé,*

Pour la ministre et par délégation :

*La sous-directrice de la politique  
des produits de santé et de la qualité  
des pratiques et des soins,*

C. CHOMA

*Le ministre des finances  
et des comptes publics,*

Pour le ministre et par délégation :

*Le sous-directeur  
du financement  
du système de soins,*

T. WANECQ

*Le sous-directeur  
du financement  
du système de soins,*

T. WANECQ